



PROGRAMME DE FORMATION

Attribuer des logements sociaux

ORGANISATION

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Chargé(e)s d'attributions des logements chez un bailleur social



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre réglementaire des attributions
- Instruire une demande de logement social
- Préparer une décision en CALEOL
- Sécuriser les pratiques d'attribution



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Introduction

- Articulation de règles issues du Code civil, de la loi du 6 juillet 1989, du Code de la Construction et de l'Habitation
- Mise en perspective des grandes lois structurantes et de leurs impacts sur les pratiques du bailleur : loi DALO, loi MOLLE, loi ALUR, loi Egalité et Citoyenneté, loi ELAN et loi 3DS.
- Les acteurs en présence

La gestion de la demande

- Lecture croisée du CERFA de gestion de la demande avec les nouvelles dispositions législatives. Codemandeur ou colocataire ? La prise en compte des enfants selon leur mode de garde, leur rattachement ou non rattachement fiscal aux parents.
- L'enregistrement de la demande de logement social
- Les obligations en matière de mixité sociale et de public prioritaires issue des lois Egalité et citoyenneté et de la loi 3DS. La prise en compte des travailleurs clés.
- La cotation de la demande de logement sociaux
- La gestion en flux des réservations



L'instruction des dossiers de la demande

- L'arrêté relatif aux pièces justificatives de la demande de logement social Sous thème
- L'instruction des demandes de ressortissants étrangers
- Le calcul du taux d'effort et du reste à vivre
- Le classement des demandes

Le passage en CALEOL

- Les rôles, la composition et les règles de fonctionnement de la CALEOL
- La CALEOL dématérialisée
- Les décisions d'attribution, de non-attribution et de rejet. Motiver les décisions.
- L'évolution des pouvoirs du maire
- L'examen de l'occupation des logements et la politique de mutation
- L'information du demandeur et du locataire.

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Échanges d'expériences et de pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne